

Préparation du Titre Professionnel d'Agent de maintenance des Bâtiments (A.M.B.)

Publics

Toute personne souhaitant développer ses compétences dans la réalisation de chantiers de maintenance des bâtiments.

Pré-requis

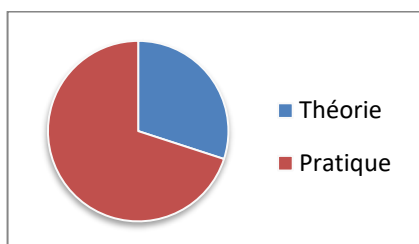
Maîtrise de la langue française et des bases en mathématiques.

Objectifs

Permettre au stagiaire d'acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à la maintenance des bâtiments.

Méthodes pédagogiques

- Exposés et illustrations à base de démonstrations et de vidéos.
- Réalisation d'exercices pratiques.
- Réalisation d'exercices de technologie.



Contenu

Pratique :

- Module 1 : Assurer la maintenance courante des aménagement intérieurs d'un bâtiment.
- Module 2 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.
- Module 3 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

Théorie :

- Lecture de plan
- Normes professionnelles
- Habilitation électrique B1-BR
- Règles de tri des déchets et gestion d'un chantier

Durée

800 heures en centre de formation
210 heures de stage en entreprise
Individualisable selon positionnement initial

Date

Entrées et sorties permanentes.
Nous contacter

Moyens

Plateformes équipées de matériel et matériaux pour réaliser des travaux pratiques en grandeur réelle.
Supports de technologie.
Formateur référent d'AFIMAB.

Lieu

152, rue Henri Berthaud – 42153 RIORGES

Validation des acquis

Titre Professionnel d'Agent de maintenance des Bâtiments (Niveau 5),
délivré par le Ministère de l'Emploi.